AR Prefecture
047-214701955-20231026-DEL1232023-DE
Reçu le 30/10/2023

Devis

SAS SAVOIR FER D'ALBRET
Lieu dit Mâle
47600 NERAC
Tél portable : 06 03 27 13 46
Email : savoirfer.albret@gmail.fr

MAIRIE DE NERAC
1,Place général de Gaulle
47600 NERAC

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement	N° de Tva intracom
DE00122	26/07/2023	CL0085	25/08/2023	Virement	

Code	Description	Qté	Unité	P.U. HT	% Rem	Montant HT	TVA
	Devis Samazeuilh.						
	Aile B-C ascenseur.						
	• Fabrication d'un garde corps d'une longueur de 2741 mm, hauteur 1005 mm.						
	• Rampant d'escalier longueur 800 mm, hauteur 900 mm (3 marches).						
	• Réalisation d'un seuil en béton.						
	• Cornière d'habillage longueur 2741 et 5433 mm.						
	• Finition thermolaquage RAL 7021.						
	• Pose.						
	Matière, fabrication garde corps et rampant.	1,00		1 180,00		1 180,00	20,00
	Cornière d'habillage.	1,00		120,00		120,00	20,00
	Thermolaquage garde corps rampant et cornère.	1,00		600,00		600,00	20,00
	Fabrication d'un seuil de fixation.	1,00		132,00		132,00	20,00
	Pose.	1,00		320,00		320,00	20,00

AR Prefecture
047-214701955-20231026-DEL1232023-DE
Reçu le 30/10/2023

Code	Description	Qté	Unité	P.U. HT	% Rem	Montant HT	TVA

Nous nous réservons la propriété des matériels et fournitures jusqu'au paiement complet du prix par l'acheteur. Notre réserve de propriété porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi N° 80.335 du 12 Mai 1980).
Les marchandises vendues sont réputées sans vices cachés, si toutefois, indépendamment de notre volonté, et hors garantie constructeur, il survenait un vice caché. Vous pouvez bénéficier de mise en oeuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité (Décret N°2002-946 du 29.06.2022) pendant 2 ans pour les matériels neufs, et 6 mois pour l'occasion. Vous pouvez consulter les articles L217-1 à 217-32 du code de la consommation pour connaître vos droits et la mise en oeuvre de cette garantie légale de conformité
Conditions de règlement : pas d'escompte pour règlement comptant
Toute somme non payée à la date prévue sera productrice de plein droit et sans mise en demeure préalable d'intérêts égal à 3 fois le taux d'intérêt légal (art 21 loi 2008-776 du 4 août 2008), ainsi que de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'une somme de 40 € prévue à l'article L-441-6 du Code du Commerce.
Assurance Décennale : Cie AXA - N° de police : 2089640904 BATISSUR

Pour validation du devis, versement d'un premier acompte de 40 % à la signature, solde à la livraison

Règlement par virement à notre compte CCM de Nérac
IBAN : FR76 1027 8022 5300 0202 9960 251
BIC : CMCIFRA

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	2 352,00	470,40

Total HT	2 352,00
Total TVA	470,40
Total TTC	2 822,40
Acomptes	0,00
Net à payer	2 822,40 €